

**ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL BOUCLE NORD DE SEINE**

**SEANCE DU BUREAU DE L'ETABLISSEMENT DU JEUDI 8 SEPTEMBRE 2022 A 09H30**

**LISTE DES DELIBERATIONS**

Membres en exercice :	14
Membres présents :	12
Membre représenté :	0
Membre absent :	0
Membres excusés :	2
Membres votants :	12

L'an deux mille vingt-deux, le jeudi 8 septembre à 09h30, se sont réunis en les locaux de l'Hôtel de Ville d'Asnières-sur-Seine sis 1, place de l'Hôtel de Ville - 92600 ASNIERES-SUR-SEINE, les membres du bureau de l'établissement public territorial Boucle Nord de Seine, suite à la convocation du vendredi 2 septembre 2022 de Monsieur André MANCIPOZ, Président de l'établissement public territorial Boucle Nord de Seine.

**ETAIENT PRESENTS A L'OUVERTURE DE LA SEANCE : 12**

M. André MANCIPOZ, Président.

M. Yves REVILLON, 1er Vice-président.  
M. Georges MOTHRON, 2ème Vice-président.  
M. Stéphane COCHEPAIN, 3ème Vice-président.  
M. Patrick CHAIMOVITCH, 4ème Vice-président.  
M. Patrice LECLERC, 5ème Vice-président.  
M. Pascal PELAIN, 6ème Vice-président.  
Mme Camille GICQUEL, 7ème Vice-présidente.  
Mme Marie-Do AESCHLIMANN, 8ème Vice-présidente.  
Mme Sylvie MARIAUD, 9ème Vice-présidente.  
Mme Josette de MARVAL, 10ème Vice-présidente.  
Mme Leïla LARIK, 13ème Vice-présidente.

**POUVOIR DONNE A L'OUVERTURE DE LA SEANCE : 0**

**ABSENT : 0**

**EXCUSEES : 2**

Mme Fatoumata SOW, 11ème Vice-présidente.  
Mme Anne-Laure PEREZ, 12ème Vice-présidente.

**ARRIVE EN COURS DE SEANCE : 0**

**PARTI EN COURS DE SEANCE : 0**

**Secrétaire de séance** : M. Patrice LECLERC, 5ème Vice-président, est désigné en séance conformément à l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales (C.G.C.T.).

Le Bureau de l'Etablissement passe à l'examen des projets de délibérations.

### I - AMENAGEMENT URBAIN

**BT-2022/S05/001** Approbation de la convention de cofinancement de l'ingénierie de projet par la Caisse des Dépôts et Consignations du projet NPRU Porte Saint-Germain / Berges de Seine à Argenteuil, relative à la mission d'AMO Concertation Mémoire (C.103610) : Délibération adoptée à l'unanimité.

### II - MOBILITES - DEVELOPPEMENT DURABLE

**BT-2022/S05/002** Elaboration du Schéma des mobilités actives du Territoire Boucle Nord de Seine - Héritage JOP Paris 2024 - Approbation d'une décision de financement à conclure avec l'ADEME : Délibération adoptée à l'unanimité.

### III - HABITAT

**BT-2022/S05/003** Attribution d'une subvention dans le cadre du dispositif d'opération programmée d'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain 2017-2022 (OPAH RU) de la commune de Clichy-la-Garenne - Syndicat des copropriétaires - 18, avenue Anatole France : Délibération adoptée à l'unanimité.

**BT-2022/S05/004** Attribution d'une subvention dans le cadre du dispositif d'opération programmée d'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain 2017-2022 (OPAH RU) de la commune de Clichy-la-Garenne - Syndicat des copropriétaires - 44, rue Henri Barbusse : Délibération adoptée à l'unanimité.

Fait et affiché à Gennevilliers, le 8 septembre 2022.



*André Mancipoz*  
**André MANCIPOZ**

Président de Boucle Nord de Seine